



Saint Amand, le 31 août 2020

## **Protocole sanitaire de rentrée :**

Ce document vient en complément et en précision du livret pratique d'information famille disponible sur la page COVID du ministère de l'éducation nationale.

### - **Le masque :**

- Il est fourni par les familles et le surveillant à la porte de l'établissement s'assurera que chaque personne (élève, personnel, visiteur) en soit porteur.
- Son port est obligatoire dans tous les déplacements, en classe, en récréation, dans les couloirs, pour les élèves comme les adultes.



### - **Lavage des mains et désinfection :**

- Des lavabos avec du savon sont à disposition dans différents sanitaires (où des affiches repères ont été disposées) :



- Derrière le réfectoire (4 ou 5)
- AU B.A., au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> étage
- Au lycée, au RdC et au 1<sup>er</sup> étage
- Dans le bâtiment des prépas
- En salle de sports

Les élèves sont invités à les utiliser à chaque fois que possible, et notamment en arrivant dans l'établissement et avant de le quitter.

- Gel hydroalcoolique : il est mis à disposition dans chaque salle de classe, dans chaque lieu public (entrée du réfectoire, accueil, ...). Chaque élève se désinfecte les mains avant de rentrer en classe.

### - **Nettoyage des lieux :**

- Les salles de classes, les sanitaires sont nettoyés et désinfectés une fois par jour.
- Les tables sont désinfectées avec le kit présent dans chaque salle (un spray et de l'essuie tout) dès que la classe quitte les lieux.
- Des fiches pratiques de protocole ont été mises à disposition des personnels.



### - **En cours d'EPS :**



- Les élèves peuvent utiliser les vestiaires à condition de porter un masque. Les professeurs y veilleront. Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent venir, les jours où ils ont EPS, en tenue de sport dans l'établissement (nous attirons votre attention sur le respect aussi des règles d'hygiène).
- Le masque est enlevé lors de l'activité physique. Chaque élève viendra avec un sac refermable portant son nom et son prénom pour l'y placer et le retrouver
- Les activités sportives reprennent selon la programmation classique mais les activités seront adaptées pour respecter les règles sanitaires (sports de contact par exemple, sports collectifs) et éviter le brassage.
- Les lavabos, du gel hydroalcoolique seront à disposition des élèves dans les infrastructures sportives.
- L'Association Sportive reprend dans le même cadre que les cours d'EPS avec le même protocole.

- **Sens de circulation** : Le port du masque permet de ne pas mettre en place de sens de circulation dans les bâtiments.

- **A la cantine** : Nous avons travaillé avec la société API sur le protocole spécifique adressé aux entreprises de restauration scolaire.



- Dans les files d'attente, les élèves restent par classe, portent obligatoirement le masque. Entre chaque classe il est établie une distance de sécurité d'un mètre.
- Chaque élève se désinfecte les mains en entrant à la cantine (un dispositif est prévu près du personnel éducatif comptabilisant le repas) et en sortant du réfectoire.
- Chaque enfant s'étant désinfecté les mains, ils se servent eux même pour le pain et les couverts. Les buffets de salades sont maintenus, comme autorisé par le protocole sanitaire transmis aux sociétés de restauration et aux écoles.
- Nettoyage entre deux services :
  - Dans le réfectoire 6<sup>o</sup>-5<sup>o</sup>-4<sup>o</sup>, les élèves mangent sur leur plateau qui est nettoyé après usage.
  - Dans les réfectoires 3<sup>o</sup>-2<sup>nd</sup>e et 1<sup>ère</sup>-Tale, chaque table est nettoyée et désinfectée par le personnel de restauration après chaque service.
- Pour des raisons matérielles, il nous est impossible de mettre en œuvre la distanciation physique si nous voulons permettre à tous les élèves de manger à une heure raisonnable et comme autorisé par les protocoles ministériels.
- Une fois à table, rassemblés par classe (pour empêcher tout brassage), les élèves peuvent retirer leur masque. La sortie du réfectoire se fera elle aussi classe par classe pour les mêmes raisons, sur autorisation du personnel éducatif.
- Pour éviter les déplacements, des carafes d'eau seront mises à disposition sur les tables. Néanmoins, il est permis à UN élève d'aller remplir la carafe.  
Nous rappelons aussi qu'il est possible de venir avec sa propre gourde, telle que celle proposée à l'achat dans la circulaire de rentrée.
- L'entrée et la sortie se font dans des lieux différenciés (par l'arrière du réfectoire pour l'entrée, côté cour de récréation pour la sortie, la porte de sortie étant manipulée par un personnel éducatif présent)

Ces mesures seront bien évidemment adaptées selon l'évolution de la situation et les préconisations des autorités.

Gérald TAVERNE  
Chef d'établissement